



Problème limite de propriété

Par **seb**, le **05/03/2010** à **11:27**

Bonjour,

voici mon problème:

il y a deux ans j'achète une maison mitoyenne, une ancienne cité ouvrière divisée en deux parties.

la deuxième partie de cet immeuble est partagée en deux appartements constituant entre eux une copropriété.

Ces deux appartements ont été mis en vente simultanément par leur propriétaire qui, en faisant mettre à jour leur acte de copropriété suite à des travaux, se sont aperçus qu'en fait, des parties de leurs appartements se situent sur ma propriété, et de même une partie des combles qui m'ont été vendus sont situés sur la propriété d'un de mes voisins.

À ce jour il existe deux solutions pour résoudre ce problème:

la première étant que j'intègre la copropriété de mes voisins engendrant une dévalorisation de mon bien, des contraintes pour moi, et des frais pour l'intégrer, cette solution est donc totalement inacceptable pour moi.

la seconde est que chacun "récupère" les surfaces qui lui appartiennent, engendrant des travaux de démolition et de reconstruction très coûteux.

À ce jour j'estime qu'il y a eu un gros manquement de la part de l'agence immobilière qui m'a vendu le bien.

suis-je en droit de me retourner contre cette agence? que suis-je en droit de demander?

merci d'avance